

**Revue de presse journalistique et web spéciale
Débat sur l'évaluation de l'impact du nuage radioactif
Du 25 au 27 mai 2011**

Sommaire

CRIIRAD 25/05/2011.....	p 1
CRIIRAD 25/05/2011.....	p 2
Le Post 26/05/2011.....	p 6
France 2.fr 26/05/2011.....	p 7
Le point.fr 26/05/2011.....	p 8
Midi Libre 27/05/2011.....	p 9

CRIIRAD le 25/05/2011

Mensonge de Tchernobyl : bis repetita ?

http://www.criirad.org/actualites/dossier2011/japon_bis/irsn/11_05_25_CP_irsn_22_mars.pdf

La CRIIRAD publie ce jour la carte qui prouve que la France a été contaminée dès le 22 mars 2011 : les masses d'air contaminé par les rejets radioactifs de la centrale nucléaire de FUKUSHIMA DAIICHI sont arrivées 2 jours avant la date indiquée par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) ; elles ont affecté ce jour-là les trois quarts de la France (et non pas le seul sommet du Puy-de-Dôme) ; l'activité de l'iode 131 particulière était plus de 20 fois supérieure à celle annoncée pour le 24 mars.

La France métropolitaine n'a pas été touchée 48 heures après l'Europe septentrionale mais simultanément. Pour établir sa cartographie, la CRIIRAD s'est basée sur les chiffres de l'IRSN et de certains exploitants, chiffres qui ne figurent pas sur le site CRITER où se trouve, de source officielle, « l'ensemble des résultats de la surveillance spécifique du territoire français (métro-pole et DROM-COM) effectuée par l'IRSN dans le cadre du suivi de l'impact à très longue distance des rejets radioactifs de l'accident de Fukushima » mais sur le site du Réseau National de Mesure de l'environnement (RNM), curieusement délaissé au profit du premier en pleine gestion de crise.

La CRIIRAD a saisi ce jour, le Premier ministre, M. François FILLON, et le président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, M. André-Claude LACOSTE, d'une DEMANDE D'ENQUETE sur la chronologie des faits et les différents niveaux de responsabilités. Placé sous la tutelle conjointe de cinq ministères, l'IRSN intervient, en effet, comme appui technique du gouvernement et de l'ASN pour toutes les questions relatives à la radioprotection et à la surveillance radiologique du territoire français. Sur financement public, il est notamment chargé de « rendre compte de la réalité des contaminations de l'environnement et des risques associés ».

Attention cela ne remet pas en question l'évaluation faite par la CRIIRAD du très faible impact des rejets de FUKUSHIMA DAIICHI sur la France. Les nombreux dysfonctionnements relevés par la CRIIRAD sont en revanche préoccupants dans la perspective d'un nouvel accident, impliquant des niveaux de contamination plus élevés.

PLUS D'INFORMATION

- Lire le courrier adressé au Premier ministre
- Lire le courrier adressé au Président de l'ASN
- Afficher la carte de France de la contamination de l'air par l'iode 131 particulière le 22 mars 2011.

· Lire l'extrait du rapport de la CRIIRAD relatif à l'impact des rejets radioactifs de FUKUSHIMA DAIICHI sur la France - Chapitre / contamination de l'air et à l'analyse critique des informations officielles.
· Visionner la consultation des résultats relatifs au 22 mars 2011.
Site RNM : <http://www.mesure-radioactivite.fr/public/>
CRIIRAD
Siège association et laboratoire : 471 av. V. Hugo / Valence / FRANCE
Téléphone : 33 (0)4 75 41 82 50 / Télécopie : 33 (0)4 75 81 26 48
Courriel : contact@criirad.org / Web : <http://www.criirad.org>

CRIIRAD le 25/05/2011

Courrier adressé au premier ministre

http://www.criirad.org/actualites/dossier2011/japon_bis/irsn/11_05_25_fillon_Fuku-irsn.pdf

Monsieur le Premier ministre,

Notre association souhaite, par la présente, vous alerter sur les graves dysfonctionnements qu'elle a identifiés dans l'évaluation de l'impact, sur le territoire français, des rejets radioactifs de la centrale nucléaire japonaise de FUKUSHIMA DAIICHI.

Nos constats concernent en tout premier lieu le travail de l'expert de l'Etat - l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) – mais il est possible que la responsabilité des grands exploitants du nucléaire – EDF, AREVA et CEA – soit également engagée. Notre analyse met également en cause le fonctionnement du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité nucléaire (HCTISN) ainsi que la capacité des ministères de tutelle de l'IRSN¹, et en tout premier lieu ceux de la santé et de l'environnement, à contrôler le travail de l'organisme public d'expertise. L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) n'est pas à l'abri de ces interrogations.

Ainsi que vous le savez, l'IRSN est financé à plus de 80% par des subventions publiques. Dans le cadre de ce financement, il intervient comme appui technique des autorités (ministères et Autorité de Sûreté nucléaire) et doit notamment « observer et rendre compte de la réalité des contaminations de l'environnement et des risques associés ». La fiabilité de cette expertise est essentielle puisque c'est sur cette base que les autorités décident si des mesures de protection de la population sont, ou ne sont pas, justifiées.

Nous ne présentons ci-après qu'une synthèse des éléments les plus préoccupants du dossier. Vous trouverez, annexé à ce courrier, un extrait de notre rapport d'étude sur le volet français de la catastrophe nucléaire encore en développement au Japon. Il s'agit du chapitre consacré au compartiment atmosphérique qui inclut l'analyse critique des informations publiées par l'IRSN et des résultats d'analyse disponibles sur les sites CRITER (IRSN) et RNM (ASN-IRSN). Nous vous adresserons sous peu la mise au point rédigée en réponse à un article de M. Sylvestre HUET, journaliste à Libération, qui traite plus spécifiquement du défaut de contrôle de l'iode radioactif sous forme gazeuse.

L'histoire racontée depuis près de 2 mois par l'IRSN est celle d'une France métropolitaine que les masses d'air contaminé en provenance du Japon ont atteinte par le Nord, plus tardivement que les pays d'Europe septentrionale et à des concentrations bien inférieures. C'est ainsi que vous pourrez lire dans les notes d'information que l'IRSN publie sur son site Internet que « les premières traces d'iode 131 particulaire (0,3 à 1 mBq/m³) sur des filtres de prélèvement de poussières atmosphériques ont été mises en évidence les 22 et 23 mars dans le nord de l'Europe (Suède, Finlande)». En France, en revanche, « des traces d'iode particulaire (0,04 mBq/m³ au maximum) ont été détectées à partir du 24 mars par la station de l'IRSN installée au sommet du Puy de Dôme».

L'IRSN a également souligné que l'activité de l'air mesurée en France les 24 et 25 mars était bien plus faible que celle enregistrée entre le 22 et le 23 mars en Suède, Finlande, Allemagne et aux Pays-Bas : de 0,04 à 0,07 mBq/m³, au maximum, dans l'Hexagone contre plusieurs dixièmes de mBq/m³ dans l'Europe du Nord.

¹ Ministères de l'environnement, de la santé, de la recherche, de la défense et de l'industrie.

Dans ses diverses publications, l'IRSN a insisté sur la conformité des faits aux prévisions, sur la cohérence entre les résultats d'analyse de ses laboratoires et les prévisions qu'il avait élaborées en collaboration avec Météo France, qu'il s'agisse de la date d'arrivée de la contamination, de l'ordre de grandeur des concentrations dans l'air ou du fait que « les éléments radioactifs dispersés sont arrivés par le Nord ». L'expert public a également indiqué que « de l'iode 131 sous forme gazeuse a été mesuré pour la première fois par l'IRSN sur un prélèvement effectué entre le 25 et le 26 mars à Cadarache (13), avec une concentration de 0,50 mBq/m³. »

L'essentiel de ces informations a été publié, de façon répétée, sans correctif et sans réserve, depuis fin mars 2011 jusqu'à ce jour, 25 mai 2011. NOUS VOUS INFORMONS DU FAIT QUE TOUTES CES AFFIRMATIONS SONT FAUSSES. Les masses d'air contaminé sont arrivées sur la France bien plus tôt que ne l'a dit l'IRSN, à des activités bien plus élevées, et bien plus massivement par la façade Atlantique que par la frontière Nord.

· Contrairement à ce qu'affirme l'IRSN dans ses différentes notes d'information, l'iode 131 particulaire n'a pas été détecté à partir du 24 mars, au sommet du Puy de Dôme et à une activité maximale de 0,04 mBq/m³ mais dès le 22 mars, sur près des trois quarts de la France et à des activités qui peuvent avoisiner 1 mBq/m³ : 0,93 mBq/m³ dans les régions de Biarritz et de La Rochelle, soit plus de 23 fois le niveau annoncé comme maximum par l'IRSN.

· De la même façon, l'iode gazeux n'a pas été détecté pour la première fois, à Cadarache, entre le 25 et le 26 mars 2011 mais dès le 22 mars 2011, et l'activité n'était pas 0,5 mBq/m³ mais de 2,5 mBq/m³.

Nous vous présentons ci-dessous la carte de France que nous avons élaborée et qui permet de visualiser, d'un simple coup d'oeil, la situation REELLE du territoire français le 22 mars 2011.

Activité de l'iode 131 particulaire le 22 mars 2011.

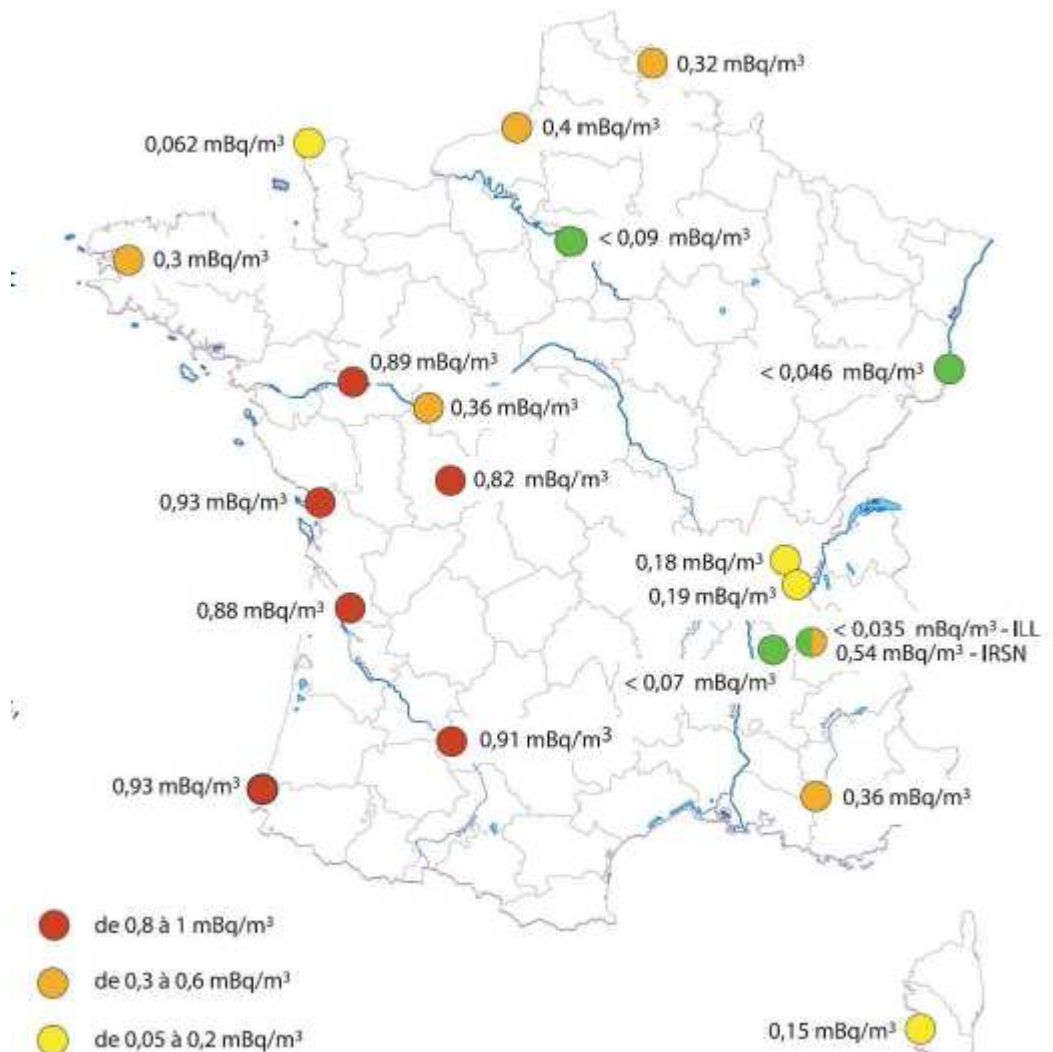
Selon l'IRSN, qui est l'appui technique de votre gouvernement pour toutes les questions de contamination et de radioprotection :

1/ les masses d'air contaminé n'auraient pas touché l'Hexagone avant le 24 mars ;

2/ à cette date, l'iode 131 n'aurait été détecté qu'au sommet du Puy de Dôme, l'altitude expliquant une circulation plus rapide des masses d'air contaminé ;

3/ l'activité de l'iode 131 particulaire n'aurait pas dépassé 0,04 mBq/m³. Le 6 mai 1986, alors que les rejets radioactifs de Tchernobyl

contaminaient la France depuis une semaine, un communiqué du ministère de l'Agriculture affirmait que « le



territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de la centrale de Tchernobyl ».

En matière de nucléaire, notre pays serait-il condamné à la désinformation ?

A une exception près², les chiffres que nous avons utilisés pour construire cette carte ne sont pas ceux de notre laboratoire. Nous les avons trouvés sur le site Internet du Réseau National de Mesure de l'environnement

(RNM). Il s'agit de résultats provenant, pour l'essentiel, des propres laboratoires de l'IRSN.

Cet organisme ne pouvait donc ignorer ni la véritable date d'arrivée des masses d'air contaminé sur la France, ni leur étendue géographique, ni l'activité réelle de l'iode 131. Cependant, connaissant les moyens de mesure des exploitants du nucléaire et leur obligations en matière d'auto-surveillance, il est difficile d'imaginer qu'AREVA, EDF ou le CEA n'aient pas eu une parfaite connaissance de la réalité des faits.

Comment autant de personnes ont pu maintenir le silence sur la contamination des trois quarts du territoire français ? Si l'omission est involontaire, comment expliquer que l'iode 131 radioactif soit mesuré sur les filtres de 16 stations de mesures différentes, réparties sur 15 départements différents, et que des dizaines, des centaines de techniciens et d'ingénieurs soient affectées, en même temps, par le même manque de concentration, le même trou de mémoire ? C'est d'autant plus invraisemblable que l'arrivée de la contamination sur les Etats-Unis était bien documentée et que toutes les équipes étaient mobilisées dans le cadre du plan de surveillance spécifique mis en place par l'IRSN pour caractériser l'impact des rejets radioactifs de FUKUSHIMA DAIICHI.

Si l'omission est délibérée, qui a pris la décision d'occulter les faits et pour quel motif ? Cela paraît d'autant plus improbable que l'IRSN devait absolument démontrer que la page de Tchernobyl était tournée, que la population pouvait avoir confiance dans les évaluations officielles. S'agissait-il de préserver les modélisations et autres prévisions dont l'IRSN semble si fier... quitte à s'arranger avec la vérité ? Persuadé que la contamination n'arriverait pas avant le 24 mars, a-t-il négligé l'analyse des filtres des jours précédents, ne découvrant les résultats qu'après avoir annoncé la détection de l'iode 131, préférant alors mentir qu'avouer son erreur ?

Nous vous signalons à ce propos que les résultats dont dispose EDF pour ses 20 centrales nucléaires viennent d'être publiés sur le site IRSN CRITER. Or, aucune valeur ne remonte au-delà du 23 mars 2011. La contamination du 22 mars n'apparaît donc pas sur un site Internet officiellement dédié à l'information sur l'impact de FUKUSHIMA DAIICHI. L'IRSN affirme pourtant ³ que l'on peut retrouver, depuis le 4 avril 2011, « l'ensemble des résultats de la surveillance spécifique du territoire français (métropole et DROM-COM) effectuée par l'IRSN dans le cadre du suivi de l'impact à très longue distance des rejets radioactifs de l'accident de Fukushima ». A cet égard, il conviendra de déterminer

pourquoi le site du Réseau national de Mesures (RNM) a été abandonné, en pleine situation de crise, au profit du site CRITER, abandonnant au passage les résultats compromettants du 22 mars 2011.

Concernant la publication tronquée des résultats d'EDF, il importe de savoir qui a pris la décision : l'exploitant ? l'IRSN ? Est-ce une décision conjointe ?

Nous vous demandons d'établir précisément l'enchaînement des faits et des décisions depuis le 20 mars 2011. Qui a effectué les différentes mesures ? A quelles dates ? A qui ont-été transmis les résultats ? Quels commentaires les accompagnaient ? Qui a décidé de la teneur des informations communiquées aux médias ? Les autorités – ministères et ASN – ont-elles reçu des informations similaires au grand public ou ont-elles été informées de la réalité de la contamination ? Des réponses précises doivent être apportées à toutes ces questions (et à bien d'autres). La CRIIRAD sera particulièrement attentive à la qualité des arguments qui seront avancés. Elle demande une enquête indépendante (notamment de l'IRSN et de Météo France) et une totale transparence sur tous les éléments du dossier.

La CRIIRAD demande également la publication sans délai de TOUS les résultats d'analyse relatifs à la radioactivité de l'air depuis le 20 mars 2011 et spécialement les résultats des 21, 22 et 23 mars 2011.

² A l'exception du résultat de Romans-sur-Isère, dans la Drôme, où l'activité de l'iode 131 est restée inférieure à la limite de détection, heureusement pour les habitants, malheureusement pour l'information du public que notre association n'aurait pas manqué d'informer.

³ Note d'Information n°11 du 4 avril 2011.

Nous vous signalons à cet égard que, le 21 mars 2011, une activité en iode 131 gazeux de 0,98 mBq/m³ a été mesurée par l'ANDRA sur son site de Soulaines-Dhuys. C'est la seule station concernée. Cet élément fait partie des nombreuses anomalies qu'il convient de vérifier. La CRIIRAD souhaite que l'intégralité des résultats d'analyse soit publiée sur le site Internet du réseau national de mesures (RNM) qui permet leur récupération sous forme de base de données (ce que le site CRITER interdit sauf à gâcher des heures et des heures de travail). Cela, cependant, ne suffit pas : les résultats doivent être accompagnés des rapports d'étude de chaque organisme. La CRIIRAD a refusé de publier ses résultats sur le site RNM tant qu'il ne serait pas possible de les associer au rapport dont ils sont issus et qui précise la stratégie de prélèvement, les protocoles de préparation et d'analyse, les limites des investigations conduites, les interprétations et les conclusions des auteurs. Publier des chiffres « nus » revient à priver le public des informations les plus importantes ⁴ et ouvre la porte à bien des manipulations.

L'occultation de la contamination des trois quarts de la France métropolitaine le 22 mars 2011 n'est que le volet le plus spectaculaire des nombreux dysfonctionnements relevés par notre laboratoire.

Nous vous adresserons, dans un prochain courrier, l'intégralité de notre rapport d'étude ainsi qu'une synthèse des garanties dont nous demandons l'instauration dans les meilleurs délais, sachant qu'un nouvel accident peut se produire à tout moment et qu'il pourrait, cette fois, imposer la mise en œuvre rapide de mesures de protection sanitaire. C'est aux autorités de s'assurer que la stratégie de surveillance préparée par ses experts permet de caractériser les niveaux maximums de contamination et d'identifier les régions à risque de façon à cibler les contrôles, notamment alimentaires, sur les catégories de la population les plus exposées. A cet égard, l'établissement d'une carte de France prévisionnelle des retombées radioactives, en fonction de la cinétique de la contamination de l'air et des prévisions de précipitations (pluie, neige, brouillards) devrait être obligatoire. Ceci n'a pas été fait pour l'impact de FUKUSHIMA DAIICHI sur la France. Les conséquences sanitaires sont heureusement extrêmement limitées. Demain, cela pourrait ne plus être le cas.

En conclusion de ce courrier, nous vous précisons que le volet français du travail effectué par l'IRSN sur l'impact des rejets de FUKUSHIMA DAIICHI n'est pas celui qui mérite à nos yeux les critiques les plus sévères. Pour notre association, les positions prises par l'expert public sur la situation au Japon, sur les niveaux d'exposition des habitants des zones contaminées et sur les mesures de protection qu'il convenait, ou non, de prendre pendant la phase critique, posent des problèmes plus graves encore, tant pour la population japonaise que pour la population française. Compte tenu de la dimension internationale de cette question, nous préférons l'aborder dans un courrier spécifique adressé à Monsieur le Président de la République et dont nous vous ferons parvenir copie.

Restant à votre disposition pour toute précision ou complément d'information que vous souhaiteriez, et comptant sur une réponse rapide, à la hauteur de la gravité des faits que nous avons portés à votre connaissance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos très sincères et respectueuses salutations.

Pour la CRIIRAD, la directrice,
Corinne CASTANIER



PJ. Rapport CRIIRAD sur l'impact en France des rejets radioactifs de FUKUSHIMA DAIICHI
Chapitre « CONTAMINATION DE L'AIR »

⁴ Prenons un exemple dans le site CRITER : pour l'activité de l'iode 131 au Puy de Dôme, est indiquée pour la « date » (d'analyse, de prélèvement on ne sait) du 24 mars la valeur de 0,012 mBq/m³. Si nous n'avions pas eu d'autres informations, il était impossible de savoir que ce résultat correspond en réalité à de l'air filtré 4 jours durant, du 21 au 24 mars 2011. L'information est disponible pour ce résultat qui a été largement commenté mais qu'en est-il de tous les autres ? Et ce n'est qu'un élément dans la longue liste des informations manquantes.

⁵ Un contrôle qualité adéquat doit par ailleurs garantir un taux d'erreur acceptable dans les données et informations que publient les organismes officiels.

Le Post le 26/05/2011

La radioactivité du nuage de Fukushima est arrivée en France plus tôt que l'on croyait

http://www.lepost.fr/article/2011/05/26/2506509_la-radioactivite-du-nuage-de-fukushima-est-arrivee-en-france-plus-tot-que-l-on-croyait.html

Une association indépendante de surveillance de la radioactivité (la Criirad) affirme que [le nuage de Fukushima est arrivé en France](#) deux jours avant la date annoncée. Elle souligne également que la radioactivité était supérieure à celle annoncée.

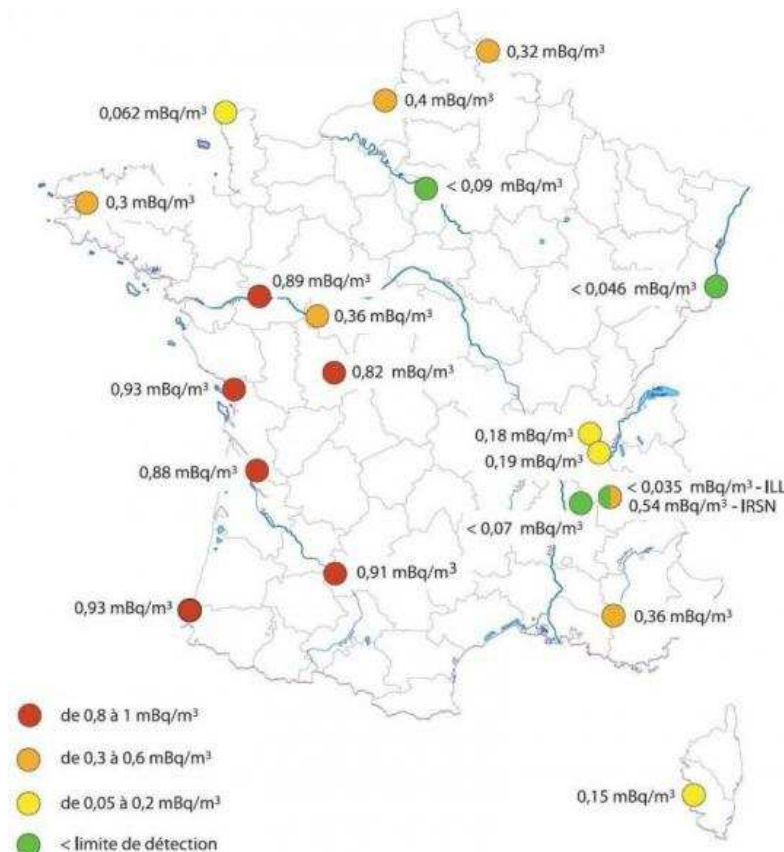


Le réacteur n°3 de la centrale de Fukushima

La Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) remet en cause l'expertise officielle et la fiabilité des mesures fournies par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Le nuage est arrivé deux jours avant sur la France

L'IRSN avait détecté de l'iode 131 (élément radioactif) à partir du 24 mars à la station du Puy de Dôme. Mais selon la Criirad, la contamination a atteint le territoire français dès le 22 mars, en même temps que les pays de l'Europe du nord. Les taux enregistrés en Suède, Finlande, Allemagne et aux Pays-Bas étaient censés être plus élevés qu'en France, alors qu'en fait le taux enregistré en France était équivalent. Par ailleurs, le pic de contamination en France est intervenu fin mars, une semaine après.



Les mesures de radioactivité du nuage de Fukushima le 22 mars 2011 (Criirad)

Des mesures incomplètes

Les mesures qui ont été faites concernent l'élément radioactif de l'iode 131. Seulement voilà, l'activité totale de l'iode 131 radioactif se mesure sous deux formes. Une forme particulière et une forme gazeuse. L'IRSN n'a pris en compte que la forme particulière, alors qu'elle ne représente qu'un faible pourcentage de l'activité totale (entre 10 et 20%). Dans son rapport, la Criirad a revu la radioactivité du nuage à la hausse : un taux de concentration d'iode 131 vingt fois plus élevé. Mais, elle confirme que la dangerosité du nuage était négligeable.

L'IRSN remis en cause

La Criirad a transmis ses conclusions au

Premier ministre, François Fillon, et au président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), André-Claude Lacoste.

L'association créée en 1986 après la catastrophe de Tchernobyl demande une enquête sur la chronologie des faits et les différents niveaux de responsabilités. Son rapport s'appuie sur les chiffres du site Internet du Réseau National de Mesure de l'environnement (RNM). Des résultats qui viennent en grande partie des laboratoires de l'IRSN, la référence technique pour le gouvernement concernant la radioprotection sur le territoire français.

Interrogé par *RMC*, Bruno Comby, président de l'association des écologistes pour le nucléaire estime que la Criirad fait preuve "d'alarmisme". Il explique que "les doses étaient tellement faibles que l'IRSN attendait validation des mesures plus précises qui sont faites avec des comptages qui prennent plusieurs jours, pour pouvoir confirmer. Et effectivement la confirmation est venue un ou deux jours après. Ça ne change rien du tout de décaler les résultats des mesures de 24 ou 48 heures, parce que c'est de mesures tellement faibles que de toute façon il n'y a strictement aucun risque sanitaire."

France 2.fr le 26/05/2011

Nuage radioactif: l'IRSN contredit la Criirad

<http://info.france2.fr/japon-seisme/nuage-radioactif-l-irsn-contredit-la-criirad-68924576.html>



Dosage de radiations à Koriyama, dans la préfecture de Fukushima, à 60 km de la centrale nucléaire, le 17 mars 2011.

AFP/GO TAKAYAMA

L'IRSN a réfuté jeudi les "allégations" de la Criirad mettant en doute la date d'arrivée en France du nuage radioactif

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) regrette l'interprétation de la Criirad (...) Un échange aurait permis de lever toute ambiguïté concernant les résultats mis à disposition du public", a estimé l'Institut dans un communiqué.

La Criirad réclamait mercredi au gouvernement une enquête sur l'impact en France de Fukushima.

La demande portait sur des "dysfonctionnements" concernant cette évaluation. "La France a été contaminée dès le 22 mars", soit "deux jours avant la date indiquée" par **[l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire](#)**. Les masses d'air contaminées "ont affecté les 3/4 de la France", et non pas "le seul sommet du Puy-de-Dôme", a souligné la **[Criirad](#)**.

Dans un courrier adressé au Premier ministre **François Fillon** et au président de **[l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire](#)** (IRSN), la **[Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité](#)** (Criirad) dénonce de "graves dysfonctionnements" dans cette évaluation et demande au gouvernement des précisions sur "l'enchaînement des faits et des décisions".

Par ailleurs, "l'activité de l'iode 131 particulière était plus de 20 fois supérieure à celle annoncée pour le 24 mars", ajoute la Criirad qui s'appuie sur une cartographie qu'elle a réalisée à partir des "chiffres de l'IRSN et de certains exploitants".

Ses constats concernent "en tout premier lieu" le travail de l'IRSN, "mais il est possible que la responsabilité des grands exploitants du nucléaire (...) soit également engagée", ajoute l'association en citant **[EDF](#)**, **[Areva](#)** et le **[Commissariat à l'énergie atomique](#)**.

L'IRSN avait estimé que l'arrivée d'une "masse d'air faiblement contaminée" avait "probablement" eu lieu au cours de la journée du 24 mars, en se basant sur des mesures effectuées par sa station installée au

sommet du Puy-de-Dôme. L'accident **nucléaire japonais** à la centrale de **Fukushima** a eu lieu le 11 mars, consécutif à un **séisme suivi d'un tsunami**.

La **Criirad** est l'un des deux laboratoires français indépendants créés après la **catastrophe nucléaire de Tchernobyl** en 1986 avec **[l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest](#)**.

Le Point.fr le 26/05/2011

La France a-t-elle joué la transparence sur le nuage de Fukushima ?

http://www.lepoint.fr/societe/la-france-a-t-elle-joue-la-transparence-sur-le-nuage-de-fukushima-26-05-2011-1335606_23.php

Une association indépendante dénonce la qualité de l'information délivrée et demande au Premier ministre de lancer une enquête.



Après Fukushima, l'IRSN va augmenter le nombre de balises capables de contrôler la radioactivité de l'air en temps réel. © EyePress News

Les autorités françaises ont-elles mis de côté des données attestant de la présence du nuage radioactif de Fukushima en France au moins deux jours avant la date annoncée ? La

Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) semble le penser, qui a écrit deux lettres au Premier ministre et au président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) pour leur demander une enquête.

Selon l'association indépendante, le panache a été détecté pour la première fois en France le 22 mars, et non le 24 comme l'affirme l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Et contrairement aux données communiquées par cet organisme public chargé de la surveillance de la radioactivité, l'iode 131, un radioélément responsable de cancers de la thyroïde, aurait été mesuré dès le 22 sur les trois quarts du territoire, en quantité 20 fois supérieure à celle révélée par l'IRSN le 24 mars, pour le seul Puy-de-Dôme...

Des questions

Cela ne veut pas dire que les populations concernées ont été exposées à un risque sanitaire, les quantités relevées restant malgré tout infimes. Mais l'association créée en réaction au manque de transparence sur les conséquences du nuage de Tchernobyl s'interroge sur les raisons qui auraient poussé l'IRSN à cacher des informations aux Français. Peut-on avoir confiance en cet organisme, financé à 80 % par les deniers publics, pour avertir en cas de danger réel ?

La Criirad en doute. Car, assure-t-elle, les données qu'elle produit s'appuient à 90 % sur des mesures effectuées par l'IRSN lui-même, mais jamais communiquées sur le site d'information en ligne inauguré pour permettre à tous de suivre les effets du nuage japonais. À cette époque, l'IRSN avait préféré communiquer sur cette nouvelle plate-forme en ligne plutôt que sur le site web du Réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement (RNM) habituellement utilisé. Mais quel intérêt l'IRSN aurait-il à cacher des concentrations de radioéléments sans conséquence pour la santé ? Par négligence ? Pour ne pas remettre en cause son modèle prédictif - monté avec Météo-France - annonçant l'arrivée du panache de Fukushima pour le 24 ? La Criirad ne fait que formuler des hypothèses.

L'IRSN dénonce une "défiance permanente"

Elles sont toutes catégoriquement rejetées par Jean-Marc Peres, le responsable du service de surveillance de la radioactivité de l'IRSN. Selon lui, l'institut a toujours joué le jeu de la transparence : "Les données étaient restituées aux médias en même temps que nous en disposions. Nous les interprétions en direct.

Nous sommes déçus et étonnés du comportement de la Criirad (...) Elle aurait dû prendre son téléphone pour s'inquiéter d'une valeur qui la questionne (...)." Et de regretter une situation de "défiance permanente".

Selon lui, l'association, "à la limite de la manipulation de données", a en fait commis une erreur en consultant les informations mises à disposition par l'IRSN sur le site du Réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement. La date indiquée n'est tout simplement pas celle du jour de la contamination constatée, mais celle de début du prélèvement - effectué sur plusieurs jours -, explique le spécialiste. Ce qui veut dire que les valeurs attribuées par la Criirad pour la seule journée du 22 sont en réalité des quantités cumulées sur plusieurs journées. L'IRSN réaffirme donc que la contamination n'a été détectable qu'à partir du 24 mars et uniquement sur une balise du Puy-de-Dôme (située en altitude). "Nous n'avons aucune raison de sous-estimer la contamination", répète Jean-Marc Peres. Selon lui, la Criirad minimise d'ailleurs les quantités d'iode 131 dans l'air, qui ont été non pas 20 fois supérieures à la valeur détectée le 24 mars dans le Puy-de-Dôme, mais plus de 100 fois supérieures (sur une période de plusieurs jours) sans que cela ait de conséquences pour la santé.

Pour améliorer la gestion des crises éventuelles, l'institut assure d'ailleurs qu'il va renforcer sa surveillance de l'air en temps réel grâce à l'implantation de nouvelles balises d'alerte (capables de détecter des contaminations lorsqu'elles atteignent des seuils significatifs) à proximité des installations nucléaires, faisant passer le réseau Téléray de 170 balises à plus de 400 sur à peu près trois ans. De quoi décider rapidement d'évacuations de populations lorsqu'elles sont nécessaires.

Midi libre le 27/05/2011

Fukushima : débat français

<http://www.midilibre.fr/2011/05/26/fukushima-debat-francais,325362.php>



Réacteur de la centrale de Daiichi. Fuite et rejets. (Photo AFP)

Le nuage radioactif de la centrale nucléaire accidentée de Fukushima-Daiichi, au Japon, a-t-il touché la France le 22 ou le 24 mars dernier ? La Criirad (commission de recherche indépendante sur la radioactivité) estime que les autorités nucléaires françaises - IRSN, ASN... - ont affirmé que le nuage est arrivé le

24, soit deux jours après le reste des pays européens, pour faire "coller" la réalité à leurs simulations - et instaurer la confiance. De plus, selon la Criirad, ces autorités n'auraient pas dit toute la vérité sur les rejets radioactifs (dont l'iode-131) mesurés en France. Selon elle, l'on se trouverait dans un cas de "désinformation" comme pour Tchernobyl, en 1986.

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a réfuté les "allégations" de la Criirad. L'association aurait utilisé des relevés qui correspondent à plusieurs jours de mesures et non une seule journée. L'IRSN confirme donc que l'arrivée d'une "masse d'air faiblement contaminée" avait "probablement" eu lieu le 24 mars, en se basant sur des mesures faites au Puy-de-Dôme.

En revanche, les deux entités s'entendent sur le fait que les doses mesurées sont très inférieures aux seuils considérés comme dangereux. Plus généralement, d'autres décisions sont en cours, notamment au G8, pour tenter de former un front commun sur la sécurité.
